



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL

DIRECCTE PACA
Pôle Politique du Travail

Le Directeur régional des Entreprises, de la
Concurrence, de la Consommation, du Travail
et de l'Emploi

à

Mesdames et Messieurs
les Secrétaires et élus CE et CSE
les Membres des IRP
les Délégués Syndicaux

P.J. : 1 plaquette de présentation

Marseille, le 6 juin 2018

Objet : **Invitation à la journée d'étude organisée le 27 septembre 2018 par la DIRECCTE
et l'Institut Régional du Travail (IRT)**

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs années, la DIRECCTE et l'IRT d'Aix-en-Provence organisent une journée
d'étude dédiée aux représentants du personnel dans les entreprises.

Selon les thèmes choisis, ces journées sont proposées aux membres désignés des CHSCT, élus
des comités d'entreprise et délégués du personnel et désormais CSE.

Cette année, nous avons choisi de traiter le thème suivant :

« Le Dialogue Social. Bilan et Perspectives après les Ordonnances Travail »

le Jeudi 27 Septembre 2018 de 9h00 à 17h00

à Aix-Marseille Université (*amphithéâtre Gastaut*)

58, boulevard Charles Livon – Jardin du Pharo - 13007 MARSEILLE

Tous les renseignements sur la journée d'étude :

<http://irt.univ-amu.fr/journee-etude-2018>

Je vous transmets, dans ce cadre, la plaquette d'information déroulant le contenu de cette journée.
**Votre inscription se fait auprès de l'Institut Régional du Travail (renseignements au
04.42.17.43.11 ou par mail à irt-contact@univ-amu.fr) uniquement par le formulaire en
ligne :**

<http://irt.univ-amu.fr/inscription-sessions-directe>

(dans le « Domaine 4 », cocher svp la case « 27 septembre 2018 »)

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le directeur régional des entreprises,
de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi,
Le directeur régional adjoint

Jean-François DALVAI